



**Salaberry-de-Valleyfield**  
Capitale régionale du Suroît

**EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD TENUE À L'HÔTEL  
DE VILLE, LE MARDI 21 AOÛT 2007 À 19 HEURES**

Sont présents à cette séance les membres du conseil Denis Laître, Jean-Marc Rochon, Claude Reid, Robert Savard, Roger Levert, Jacques Smith, Pierre-Paul Messier et Normand Amesse, sous la présidence de M. le maire Denis Lapointe, formant la totalité des membres du conseil.

2007-08-462

**RÉSOLUTION D'APPUI À L'ALLIANCE DES VILLES DES GRANDS-LACS ET DU  
SAINT-LAURENT RELATIVE À L'OPPOSITION AU PERMIS RELATIF AU « BP  
P.L.C. WHITING REFINERY »**

ATTENDU QUE les Grands-Lacs et le fleuve Saint-Laurent sont des joyaux nationaux et internationaux de grande valeur qui sont vitaux à l'économie, au transport, au gagne-pain et aux loisirs de la région ;

ATTENDU QUE le Lac Michigan fournit l'eau potable à des millions de gens et que le système hydrographique des Grands-Lacs et du fleuve Saint-Laurent fournit l'eau potable à plus de 35 millions de citoyens américains et canadiens ;

ATTENDU QUE les municipalités reconnaissent qu'elles partagent la responsabilité de la protection et la restauration de ce réseau hydrographique en tant que ressource naturelle et ce qui est fait à une partie du système affecte les autres parties ;

ATTENDU QUE le département de la gestion de l'environnement de l'état de l'Indiana a accordé à la compagnie BP P.L.C. Whiting Refinery un permis national de système de déversement de polluants (NPDES) qui inclut des exemptions à deux principes de longue date de la qualité de l'eau, soit le standard d'anti-détérioration et la politique de non-mixité des zones ;

ATTENDU QUE l'expansion de la compagnie BP P.L.C. Whiting Refinery résultera à une augmentation de 54 % de la quantité d'ammoniac déversée dans le lac Michigan et à une augmentation de 35% de la totalité des particules en suspension, incluant le mercure ;

ATTENDU QUE les Grands-Lacs sont affligés par la dégradation de la qualité de l'eau et par le déversement toxique depuis des années, ayant des effets dévastateurs tels que les zones mortes et des contre-indications concernant les poissons attribuables au haut niveau de mercure dans l'eau ;

VRAI EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

GREFFIER DE LA VILLE

ATTENDU QUE des progrès considérables ont été réalisés par les États-Unis et par le Canada au niveau de la qualité de l'eau des Grands-Lacs depuis le début des années 70 ;

ATTENDU QUE le permis de la compagnie BP P.L.C. Whiting Refinery (NPDES) crée un dangereux précédent en permettant l'augmentation des déversements et la détérioration de la qualité de l'eau à l'intérieur des Grands-Lacs ;

ATTENDU QUE les municipalités dépensent déjà des milliards pour nettoyer la pollution dans les Grands-Lacs et le fleuve Saint-Laurent pour s'assurer que la qualité de l'eau soit améliorée et non détériorée ;

ATTENDU QUE les municipalités supportent le développement économique et réduisent la dépendance aux produits pétroliers du Moyen-Orient, mais pas au dépens de la qualité de notre eau douce et de l'augmentation des risques pour la santé humaine, ainsi que celle des poissons, de la faune et de la flore ;

Il est proposé par M. le conseiller Robert Savard,  
appuyé par M. le conseiller Pierre-Paul Messier,  
et résolu

QUE la Ville de Salaberry-de-Valleyfield s'attend à ce que la compagnie BP P.L.C. Whiting Refinery mette en œuvre les contrôles de la pollution nécessaires à la réduction de la quantité de déversement polluant dans le lac Michigan en deçà des niveaux de déversements actuels afin d'assurer que notre eau potable soit sans danger et de s'assurer que le bien-être de nos citoyens ne sera pas menacé et que les écosystèmes des Grands-Lacs et du fleuve Saint-Laurent ne seront pas endommagés ;

QUE la Ville de Salaberry-de-Valleyfield s'attend à ce que la compagnie BP P.L.C. profite de cette occasion et de sa réputation en tant que compagnie soucieuse de l'environnement pour créer un standard à l'intérieur des industries afin de réduire l'impact sur l'environnement ;

QUE la Ville de Salaberry-de-Valleyfield s'engage à travailler, à protéger et à restaurer cette précieuse ressource pour les générations à venir en s'assurant qu'il y ait moins de pollution déversée dans les Grands-Lacs et le fleuve Saint-Laurent.

ADOPTÉ

VRAI EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD



GREFFIER DE LA VILLE